

Association Générale de la Production Viticole

A G P V



Confédération
des vins
IGP de France



Paris, le 05 septembre 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Face aux nombreux aléas climatiques qu'à subit la filière viticole ces dernières années, l'assurance récolte rénovée doit être un outil équilibré, équitable et attractif !

Face à des gels, grêles ou sécheresse qui touchent de plus en plus durement nos récoltes viticoles sur tout le territoire national, la filière vin est inquiète de la mise en œuvre de la réforme du système d'assurance récolte. Il est extrêmement important que dans cette phase de mise en place, l'outil soit juste, équilibré et attractif.

Dans le cadre des arbitrages à réaliser à court terme, nos demandes sont claires et précises :

- Une équité de traitement entre filières
- Une application pleine et entière de l'Omnibus
- Une indemnisation des assurés à 90% sur la part « solidarité nationale »

Dans le même temps, et pour une assurance récolte pleinement efficiente, la révision de la référence historique (moyenne olympique ou moyenne triennale) est indispensable.

La situation assurantielle 2022 est particulièrement inquiétante, les vignerons risquent très fortement de se désengager et deviendra vite problématique pour l'avenir de la filière.

En septembre 2021, le Président de la République annonçait la volonté de réformer l'assurance récolte pour protéger les viticulteurs des risques climatiques. L'ambition affichée semblait claire : favoriser la résilience de la viticulture contre les aléas climatiques après ces dernières années difficiles de gel, grêle et sécheresse mais également une pandémie mondiale qui a fortement impacté le secteur ainsi que les taxes Trump liées au conflit Airbus / Boeing... Toutes ces difficultés rencontrées n'ont pas épargné notre filière. Il est donc

Association Générale de la Production Viticole

A G P V

indispensable que le nouveau schéma d'assurance récolte se mette en place selon nos revendications afin de permettre aux viticulteurs de se relever.

À la lumière de la situation sans précédent que traverse le secteur vitivinicole, nous attendons du gouvernement qu'il tienne ses engagements et mette en place une réforme ambitieuse de l'assurance récolte.



Jérôme Bauer
Président de la CNAOC



Joël Boueilh
Président de Coop de
France
Vignerons Coopérateurs



Gérard BANCILLON
Président de VIN IGP



Jean-Marie FABRE
Président des Vignerons
Indépendants de France



Stéphane HERAUD
Président de l'AGPV



Jérôme DESPEY
Président de la commission Viticole de
la FNSEA

Contacts presse

Confédération Nationale des producteurs de vins et eaux-de-vie de à Appellations d'Origine Contrôlées (CNAOC) : Jean-Benoît KREMER / 01 42 61 21 25

La Coopération Agricole – Vignerons Coopérateurs (VCF) : Anne HALLER / 01 44 17 58 83

Vignerons Indépendants de France (VIF) : Audrey MONSEGU / 01 53 66 32 97

Confédération des Vins IGP (VinIGP) : Christelle JACQUEMOT / 01 40 20 93 80

Jeunes Agriculteurs : Gaëtan LABARDIN | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67

FNSEA : Marion FOURNIER / 07 60 29 56 17